

Compte-rendu de la séance du 3 mars 2020

Le Conseil Municipal de Bezannes s'est réuni à 20 h 30 dans la salle du conseil municipal.

Etaient présents :

M. Jean Pierre BELFIE	M. Henri ESPI	Mme Christine TURMEL
M. Patrick MAUJEAN	Mme Brigitte BOUCAULT	M. Bernard REKSA
M. Jackie VIALLE	M. Guy WIGNOLLE	Mme Christine JOLIVET
Mme Sylvie GAULT	Mme Gaëlle CLEMENT	Mme Elodie GASNIER

Etaient représentés :

M. Eric OMNES qui a donné procuration à Mme Gaëlle CLEMENT

Mme Natacha HOURLIER qui a donné procuration à Mme Christine JOLIVET

Était absent :

M. Jean François LEFEVRE

Secrétaire de séance : Mme Elodie GASNIER

Le procès-verbal de la séance du 11/2/2020 est adopté à l'unanimité des présents,

Après examen de l'ordre du jour, il a été décidé :

- De donner acte au Maire de la présentation du compte administratif 2019, M. le Maire ne prenant pas part au vote et ayant quitté la salle, (présidence du conseil municipal assurée par M. Bernard Reksa)
- D'approuver le compte de gestion 2019,
- D'affecter le résultat 2019,
- De fixer les taux des taxes directes 2020,
- D'adopter le projet de budget primitif pour l'exercice 2020,
- De fixer les montants de subventions pour différentes associations pour l'exercice 2020,
- D'attribuer une subvention au Football Club Bezannes 2050, M. Espi et M. Vialle ne prenant pas part au vote,
- D'attribuer une subvention au Foyer social et culturel, Mme Boucault ne prenant pas part au vote,
- D'attribuer une subvention au Comité des fêtes, M. Bernard Reksa ne prenant pas part au vote,
- De fixer la tarification pour la location de la salle Galaxie et d'adopter son règlement d'utilisation,
- De créer un emploi non-permanent pour accroissement temporaire d'activité,
- D'approuver la dénomination du parc Louis-Lazare Zamenhof,
- D'approuver la mise en place d'une convention de mise à disposition d'un terrain pour l'installation de ruches,

M. Le Maire a ensuite fait lecture de son rapport de délégation et des décisions prises en 2020.

Suite à certains propos tenus présentant ambiguïté, notamment sur les réseaux sociaux, M. le Maire a souhaité clarifier et rappeler que la ville de Bezannes n'a pas accordé de garanties d'emprunts uniquement auprès de Plurial Novilia mais également auprès des autres bailleurs sociaux construisant sur son territoire, conformément à la législation et comme ce fut le cas pour le Foyer Rémois (trois fois en 2018) et Habitat de Champagne (une fois en 2017).


Questions diverses :

Mme Turmel a interrogé le conseil sur le déroulé de l'inauguration de la salle GALAXIE. Environ 200 bezannais ont participé à cette inauguration le samedi 29 février 2020 en présence de M. le Maire de Bezannes Jean-Pierre Belfie, Mme la Présidente du Grand Reims Catherine Vautrin, M. le Président du Conseil Départemental de la Marne Christian Bruyen et Mme la députée de la Marne Aïna Kuric.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h11

Affichage le 9/03/2020

Le Maire



Jean Pierre BELFIE